

Compte rendu – Journées d'échanges thématique ENI SEIS II Sud / Horizon 2020

7&8 mars 2019, Rabat, Maroc

Session de travail ouverte par Mr Terhzaz, chef de l'Observatoire National de l'environnement et Développement Durable du Maroc (ONEM). Mr Terhzaz rappelle que le travail environnement s'inscrit dans les engagements du Maroc vis-à-vis de l'Agenda 2030 et Objectifs de Développement Durable (ODD). L'accès et le partage d'information est une dimension importante (référence au développement des systèmes d'information régionaux) ainsi que la coordination avec des acteurs clefs – laboratoire national, HCP, départements ministériels thématiques, etc.

Cette session de travail s'inscrit dans le cadre du programme de travail ENI SEIS II /H2020 du Maroc et la mise en œuvre de l'accord bilatéral entre le Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable (SEDD) et le PNUÉ PAM appuyant la collecte et production des indicateurs H2020 pour le Maroc. Dans ce contexte l'ONEM a mobilisé une équipe de consultants nationaux – un chef de file expert déchet, un expert eaux usées / émissions industrielles, un expert système d'information. Cette session de travail fait suite à plusieurs étapes, une première réunion nationale 11/12 pour lancer la collecte nationale H2020, suivie d'une réunion d'étape 1/02 qui a formulée la demande d'une visite des experts thématiques pour travailler sur les indicateurs avant de lancer le travail dans les régions.

Un premier rapport de base a été élaboré par les experts nationaux et distribué en préparation de cette session de travail.

L'objectif de cette session de travail thématique est de faire une revue systématique de l'approche et état d'avancement des indicateurs, aborder les questions, points en suspens et proposer des solutions et ajustements.

Tous les services concernés par la surveillance de la pollution présents. **Voir liste des participants.**

Le Point Focal MEDPOL Mr El Bouch indique l'importance du rapprochement entre experts nationaux et experts régionaux pour ajuster l'approche méthodologique des indicateurs au contexte/contraintes nationales.

Points principaux discutés / commentaires & suggestions

- Méthodologie de travail équipe nationale
 - Travail collaboratif, collégial (note détaillée, réunions nationales), versions intermédiaires pour discussion,
 - Première étape d'appropriation du système de partage



European Environment Agency



- Délimitation espace marocain méditerranéen
 - Exercice qui va au-delà des préconisations H2020/SEIS. Fait l’objet d’un débat dans le cadre de la loi littoral - contradiction entre délimitations réglementaires et les considérations bio-physiques/relation terre-mer.
 - Délimitation zone d’étude réalisé par équipe sur base du réseau hydrographique, du bassin côtier et du découpage administratif. Parmi les 2 régions administratives (Tanger/Tétouan, Oriental), considère les communes littorales.
 - Intégration de la dimension « information » dans le cadre institutionnel et règlementaire en particulier avec l’adoption récente de la nouvelle loi sur l’accès à l’information et articles spécifiques dans la charte nationale sur le partage de l’information et accès du public à l’information. Reference explicite également dans la loi sur l’eau 3615 visant l’établissement de système d’information et un accès à l’information à l’échelle des bassins versants.
 - *Important que la méthodologie générale adoptée pour délimiter la zone d’étude soit transparente et claire en début de document.*
 - *Conseille de systématiquement produire une comparaison entre la situation nationale et la situation dans la zone d’étude – ceci afin de permettre une comparaison régionale des situations nationales.*
 - *Dans le cadre de l’analyse thématique, il peut s’avérer nécessaire d’aller au-delà de la zone retenue afin d’expliquer une situation particulière (par exemple flux d’eau usées entre zone Med et zone atlantique de Tanger).*
 - *L’analyse devra jongler entre le découpage administratif et le découpage naturel – mixant statistiques et avis d’expert/étude de cas. Cette approche devant permettre une meilleure intégration avec IMAp (partie marine et côtière, information sur les plages, eutrophisation et déchets dans les fond marins sont pertinents pour l’analyse H2020) et appuyer l’ajustement/mise à jour du système de surveillance MEDPOL.*

- Sources de données
 - Collecte de données en cours sur base de l’existant, bénéficie du réseau solide de points de contact dans les régions, sera suivi d’ateliers spécifiques dans les 2 régions méditerranéennes.
 - HCP source robuste d’information
 - Etude en cours pour rapprocher la SNDD et les ODD – cf projet GIZ projet d’appui au ODD/SNDD



European Environment Agency



- *Nécessaire d'associer le travail SEIS/H2020 avec le monitoring des ODD (HCP) pour le système de partage ;*
 - *Mener un exercice de rapprochement H2020/ODD/SIRED pour aider mécanisme de collecte de données – synergies importante car en faveur du système de partage. A voir lors mission IT.*
 - *Récupérer auprès Ministère de l'Intérieur le shape file officiel des communes (à intégrer dans SDI).*
 - *Dans la mesure de la disponibilité des données, favoriser une analyse historique des données et des situations de façon à pouvoir dégager des tendances ou trajectoires par rapport à un objectif identifié (soit national, soit régional).*
 - *Période d'analyse à considérer est 2003-2018, avec dates clefs 2008 (lancement de l'initiative H2020, 2014 (revue à mi-parcours), dernière année disponible.*
- Structure préliminaire du rapport Maroc
- Proposition de sommaire – voir rapport préliminaire et PPT
 - *EEA a partagé le sommaire du rapport régional pour aider à structurer l'analyse nationale dans le même sens*
 - *EEA a présenté un exemple d'indicateurs analysés et partagé le guide d'analyse disponible pour les indicateurs eau*
 - Recommandations sur la structure proposée :
 - *Suggère que le chapitre cadre réglementaire et institutionnel analyse de façon historique l'évolution du cadre sur la période 2008-2018 et discute son importance/influence par rapport aux tendances dégagées par les indicateurs dans les analyses thématiques. Il s'agit de pouvoir analyser les facteurs de changements – interne et externe, tels que l'initiative H2020, les décisions de la convention de Barcelone, les accords d'association avec l'Union européenne, l'accord de Paris ou l'agenda 2030 sur les ODD. La rédaction de ce chapitre sera itérative, car dépendante des analyses et conclusions des chapitres thématiques (analyse des réponses apportées aux phénomènes/situations)*
 - *Suggère également d'analyser l'évolution de la prise en compte de l'accès et partage de données/information.*



Dans l'ensemble du document/fiche indicateurs, veillez à nommer les indicateurs H2020/NAP et non pas « SEIS » - ceci afin de ne pas restreindre ce travail à une activité de projet, mais bien le relier à l'initiative politique Horizon 2020 que ces indicateurs visent à suivre et qui s'inscrit dans le long terme. Ceci pour éviter une confusion sur la nature des indicateurs, les indicateurs en question sont des indicateurs environnementaux et non pas des indicateurs de processus de suivi des principes de SEIS tel que par exemple développer S dans la région pan européenne (voir rapport ici [EN FR](#)).

Revue de la batterie d'indicateurs retenus pour H2020

Déchets –tous les indicateurs retenus

Suggère d'analyser de façon critique l'évolution du ratio de production. Analyse macro à affiner lors des ateliers dans les régions, en particulier urbain/rural.

Hardware - Analyser la question du partage des responsabilités entre collectivités locales / impact sur l'évolution (efficacité) de la gestion des déchets.

Suggère d'analyser l'évolution historique, évolution par rapport pression démographique et les estimations précédentes de production de déchets. Comment évoluent les volumes non collectés ? analyse de leur situation géographique, des volumes déversés, de la proximité avec des zones naturelles/école/hôpitaux. Important de garder le référentiel national par rapport à la zone MED.

A relier au PAN 2015 et au plan d'investissement prévu.

Intérêt de lier le tableau de bord (déchet) avec le système d'information national, et la batterie d'indicateurs H2020/NAP pour assurer une alimentation réciproque.

2C – pas de données disponible. Suggère de mener l'analyse sur une étude de cas e.g. Nador. Expliquer la filière et son volume économique vis-à-vis situation dans les écosystèmes.

Indicateur Q – narratif/analyse importante pour expliquer la note globale, l'évolution et la diversité des situations locales.

Analyser les initiatives listées (réponses légales/institutionnelles) par rapport aux éléments factuels donnes par IND 1 et 2 pas seulement par rapport au software mais a l'ensemble de la thématique. Lien avec l'état de l'environnement (IMAP/QSR/SoED)

Points à clarifier :

- Catégories de déchets indicateurs 1B – manque verre, carton,
- 1D - formulation indicateur à clarifier



European Environment Agency



- 2B – contrôle de l’environnement - redondant avec 2A ? Prise en compte du recyclage et de l’informel ?
- Indicateurs Q – suggère de nuancer le critère « non », entre il n’y a rien et il y a quelque chose en cours dans l’analyse narrative. Préciser dans la question relative aux déchets marins si cela couvre l’ensemble des milieux (plages, colonne d’eau et fond marin) ou seulement l’un d’eux.
- Clarifier la définition d’ecodesign – est-ce que cela couvre uniquement les produits ou également les processus, inclus plages, hôtels

Eau usées domestiques - OK

Contexte très favorable, nombreux progrès avec le PNA (plan national d’assainissement liquide urbain), le renouveau loi eau 36-15.

Problématique des boues mal abordée par H2020 – pas d’indicateur. Suggère de le traiter dans l’analyse avec les données et information disponibles à ce jour.

Tableau de bord (Excel) - donner évolution historique (depuis 2003) – SEDD (Ms Hannina) va communiquer l’actualisation annuelle du tableau de bord.

Peut-on estimer la charge nutritive non rejetée en mer/rivière par la réutilisation ?

Brahim propose une représentation schématique des relations entre IND et sous-indicateurs H2020 et relation ODD.

Emissions industrielles – calcul problématique

La collecte de données pour cette thématique s’avère difficile.

Il existe un mécanisme incitatif le Fond de dépollutions qui peut faciliter la collecte de l’information sur les industries. En effet, le FODEP exige l’utilisation de moyens de production propre et instaure des normes à respecter par les industries. Une inspection des industries est effectuée avant versement du dernier paiement.

Nécessite un renforcement des inspections (programmes d’inspections) et du volet réglementaire.

D’autre part, la nouvelle loi littoral stipule les valeurs limites d’émissions spécifiques (Best available techniques) et générales (déterminer en fonction de la sensibilité du milieu récepteur) avant le rejet en mer. Néanmoins les textes d’application sont en cours d’élaboration.



European Environment Agency



Ce volet industriel reste problématique en terme de données et informations disponibles. 622,623,624, 63 – pas de données au niveau des établissements industriels. Pilotes PRTR n'ont pas fonctionné. Cependant, peu d'industries lourdes sont localisées sur la façade méditerranéenne.

Problème pour calculer la QUANTITE.

Nécessaire de renforcer les moyens de production de l'information – lacune de connaissance.

Collecte NBB – pas calée avec le système régional – difficultés pour rapporter.

64 – Recommande d'analyser en détail l'évolution des programmes de surveillance et de lier aux informations/connaissances existantes sur l'évolution de la qualité des milieux (état de l'environnement/QSR).

Tendances 2017-2018 élaborées par MEDPOL – comme source d'information.

Une section sur qualité des eaux de baignade va être complétée avec les informations du SEDD.

Pour cette section, l'équipe nationale propose une approche spécifique sur les activités portuaire et aquaculture.

Recommande de s'assurer de bien prendre en compte dans l'analyse les activités de traitement de l'eau et traitement des déchets (ISIC 35 et 36) () dans la liste des industries et de les connecter avec la liste des secteurs de BBN.

Plan national de contrôle environnemental en cours de validation. Première étape pour le contrôle industriel. Existe une base de données très complète – extraction à prévoir pour les régions MED.

2018 – élargi le programme de surveillance MEDPOL à la façade Atlantique – ATLANPOL

Difficultés de calcul des émissions en absence de données sur la production industrielle. Suggère de se rapprocher du HCP pour explorer les possibilités d'exploitation des statistiques industrielles.

Difficultés pour appliquer les formules de calcul recommandées dans les spécifications. Première formule prend en compte un tonnage brut et suppose un rejet direct dans le milieu. Deuxième formule suppose le passage par une STEP – et par conséquent nécessite d'avoir plus d'info sur la STEP. Elements a clarifier avec les experts regionaux et lors de l'atelier BBB/PRTR de Tirana (19-20 mars).

Ind 6.3 – données non dispo – mais information qualitative peut être utiliser pour analyser la situation.

Ind 6.4 – Hot spot identifiés dans le plan d'action national, actualisation réalisée en 2015. Recommande une analyse sur l'ensemble de la période en apportant une attention particulière à la dimension spatiale (localisation des hot spots, vis-à-vis de l'évolution des grands marqueurs démographiques et socio-



European Environment Agency



économiques et de la connaissance actuelle des impacts). , Carte des Hot spot à mettre à jour et insérer dans le système d'information

Question des déchets industriels est problématique avec des difficultés d'accès aux données.

En Europe il existe ce qu'on appelle la politique de confidentialité nationale en matière de données statistiques (elle diffère d'un pays à l'autre). Les données quand elles sont publiées (si non confidentielles) le sont par secteur. La question principale en terme de publication est à la fois de préserver les questions de confidentialité des établissements tout en fournissant une information/statistique qui puisse être utilisée de façon macro.

Afin d'améliorer la situation (et la disponibilité de l'information), il s'agit de dialoguer avec le Ministère de l'Industrie, le HCP pour trouver la méthodologie statistique permettant de satisfaire à la fois les questions de sensibilités/confidentialité et les besoins d'analyse. Dans ce contexte, la connaissance du secteur est fondamentale pour identifier les cas où les chiffres ne peuvent pas être publiés (secteur avec peu d'entreprises, secteur avec beaucoup d'entreprises mais une seule génère plus de 50% des déchets, secteur dominé par 2 grandes entreprises, etc) mais dont la contribution est à prendre en compte pour établir une analyse fine et éclairée de la situation. En Europe, pour l'analyse, on jongle ainsi entre les statistiques macro d'Eurostat sur les déchets industriels dangereux et les informations rapportées par les états membres dans le cadre réglementaire – E-PRTR.

Prochaines étapes

Retour détaillés des experts régionaux sur les points techniques/méthodologiques identifiés

Réunions dans les régions pour affiner la collecte et les analyses

17-18 Avril Tanger

24-25 Avril Oujda

Voir possibilités de participation de la part de l'équipe projet.

Echanger les documents identifiés durant la discussion

Equipe nationale continue collecte de données et analyse. Appliquer la démarche indicateurs – modèle/exemple présenté par AEE. Identifier des études de cas quand manque de données.

Echanges réguliers sur l'avance des analyses, fiches indicateurs.



European Environment Agency



Documents de référence à partager :

Cecile - Structure du rapport régional H2020 – document de travail pour la réunion de Tirana Emissions industrielles/NBB

Cecile - Guide pour l'analyse des indicateurs H2020 – exemple pour les indicateurs eau

Brahim - Inégalités régionales vus sous le prisme des ODD - Ministère des Finances, Nov 2018

Brahim – Etude sur ODD6 (Banque Africaine de Développement)

SEDD – partager avec équipe d'expert les données historiques du tableau bord commun

Saoui - Etude sur boues de STEP au Maroc (FAO)



European Environment Agency

